

VILLE DE NEUFCHATEAU

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M et Mme Collin - Martin Christophe demeurant Route des Mainis, 17 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Route des Mainis, 17 à 6840 Grandvoir et cadastré division 2, section B n° 848G.

Le projet est de type : modification d'un matériau et ajout d'un abri de jardin, et présente les caractéristiques suivantes :
Construction hors zone aedificandi.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le .30.1.11.2018.....
après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du .24.11.2018.....
Au......06.11.2018..... au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

L'Echevin de l'Urbanisme,

Le Bourgmestre,



F. HUBERTY

D. FOURNY

